

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33001 VAE de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialité Aide à domicile est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme MARINA LARRUE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Vice-présidente

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Lauryne GIROTTI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme DOMINIQUE BES COLIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 11 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

